

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 19 février 2024

Déplacement de Sébastien Lecornu à Bruxelles du 14 au 15 février 2024

- **Lors de la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, Sébastien Lecornu a confirmé que la France consacrerait 2 % de son PIB aux dépenses de défense dès 2024, jouant pleinement son rôle dans le renforcement de la posture de dissuasion et de défense de l'Alliance atlantique.**
- **À l'occasion de la réunion du Groupe de contact pour la défense de l'Ukraine, le ministre des Armées a lancé, avec son homologue allemand Boris Pistorius, la coalition en soutien de la défense aérienne de l'Ukraine.**

Le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a participé à la réunion des ministres de la défense de l'OTAN. À quelques mois du 75^e anniversaire de l'OTAN, célébré lors du prochain sommet à Washington du 9 au 11 juillet prochain, les ministres ont évoqué les axes d'effort prioritaires pour renforcer la posture de dissuasion et de défense de l'Alliance en présence du commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR).

Sébastien Lecornu a rappelé l'importance de la cohésion de l'Alliance, qui se traduit par des actions concrètes dans sa mission première de protection du territoire euratlantique.

Le ministre des Armées a confirmé que « La France est un allié fiable. Elle a rempli l'engagement pris en 2014 [au sommet de l'OTAN du pays de Galles] et consacre en 2024 plus de 2% du PIB à l'effort de défense ». Il a également rappelé que plus de 30 % seraient alloués aux équipements, allant au-delà de la cible de 20 % agréée à l'OTAN.

Portée par l'effort financier significatif inscrit dans la loi de programmation militaire 2024-2030, la France assure ainsi sa capacité à disposer de forces entraînées et immédiatement déployables, de même que la consolidation d'un socle opérationnel et capacitaire robuste.

Sébastien Lecornu a également pris part à la réunion du Groupe de contact pour la défense de l'Ukraine, cadre multilatéral élargi réunissant 54 pays et permettant de coordonner le soutien militaire à l'Ukraine.

À cette occasion, le ministre des Armées français, et le ministre de la Défense allemand, Boris Pistorius, ont annoncé le lancement de la coalition en soutien de la défense aérienne de l'Ukraine. La France et l'Allemagne codirigeront cette coalition, déterminante pour la protection des populations civiles et pour la suite du conflit.

Un mois après le lancement de la coalition « Artillerie pour l'Ukraine » le 18 janvier 2024, le ministre des Armées a confirmé l'engagement indéfectible de la France en matière de soutien militaire à l'Ukraine pour l'aider à faire échec à la guerre d'agression.

Le ministre a également souligné la complémentarité entre l'OTAN et l'Union européenne ainsi que l'importance pour l'Alliance atlantique de pouvoir s'appuyer sur une défense et une base industrielle et technologique européenne robuste.

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15